***Ministère de l’Habitat, de l’Urbanisme et de l’Aménagement du Territoire***

*DIRECTION GENERALE DES BATIMENTS ET EQUIPEMENTS PUBLICS*

**Avis d’Appel d’Offres National (AAON)**

**AAO No 15/CPMP-MHUAT/2022**

**Travaux de construction de 8 délégations régionales du Ministère de l’Environnement et du Développement durable (MEDD) du Hodh Echargui, Hodh el Gharbi, Assaba, Tagant, Gorgol, Guidimagha, Brakna et Trarza ainsi que le centre National des Semences Forestières à Kiffa**

1. Cet Avis d’appel d’offres fait suite à l’Avis Général de Passation des Marchés paru dans le site du département www.habitat.gov.mr.
2. Cet Avis d’appel d’offres est relatif au Dossier d’Appel d’Offres N°15 ***/CPMP-MHUAT/2022.***
3. Le Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire a obtenu dans le cadre de l’exécution de son budget des fonds, afin de financer la construction des 8 délégations régionales du Ministère de l’Environnement et du Développement durable (MEDD) du Hodh Echargui, Hodh el Gharbi, Assaba , Tagant, Brakna, Trarza, Gorgol et Guidimagha ainsi que le l’intention d’utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du projet de construction de 8 délégations régionales du Ministère de l’Environnement et du Développement durable (MEDD) : Hodh Echargui, Hodh el Gharbi, Assaba, Tagant, Brakna, Gorgol, Guidimaghe et Trarza ainsi que le CSNF à Kiffa dans un délai ne dépassant pas 12 **mois**.
4. Le Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux de construction de 8 délégations :Hodh Echargui, Hodh el Gharbi, Assaba, Tagant, Gorgol, Guidimagha et Brakna ainsi que le centre National des Semences Forestières à Kiffa, Le présent appel d’offres est un Appel d’offres national ouvert en quatre lots distincts :

***Lot n° 01 :***

Travaux de construction des délégations de Hodh Echargui et de Hodh el Gharbi

***Lot n° 02 :***

Travaux de construction de la délégation d’Assaba et Siege de CNSF à Kiffa

***Lot n° 03 :***

Travaux de construction des délégations du Tagant et du Brakna,

***Lot n° 04 :***

Travaux de construction des délégations du Trarza, du Gorgol et du Guidimagha

Les entreprises qui sont dans la situation ci-dessous décrite ne peuvent pas être attributaires de ce marché :

* Les entreprises qui ont eu des projets résiliés avec le Ministère de l’Habitat, de l’Urbanisme et de l’Aménagement du Territoire (MHUAT) durant les deux dernières années.
* Les entreprises qui ont des projets avec le Ministère de l’Habitat, de l’Urbanisme et de l’Aménagement du Territoire (MHUAT) accusant un retard de plus de 50% des délais contractuels le jour de l’ouverture ;
* Les entreprises qui ont des marchés en cours de signature ou d’exécution avec le département dépassant le nombre de deux marchés.

**Conformément aux articles 23 et 24 du décret 2017-126 et à la lettre circulaire du Ministre des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs n° 000624 du 16 juillet 2021, les soumissionnaires seront invités à justifier de leurs capacités techniques, de leurs marchés passés, ressources en équipements, personnel et organisation, telles que définies par le Règlement Particulier de l’Appel d’Offres et pouvez qu’ils n’ont pas d’antécédents récents de défaut d’exécution de marché.**

1. Le présent appel d’offres est un Appel d’offres national ouvert
2. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de de la Direction Générale des Bâtiments et Équipements Publics du Ministère de l’Habitat, de l’Urbanisme et de l’Aménagement du Territoire, Immeuble du Gouvernement, Immeuble R+9 route soukouk 5ème étage, à Nouakchott, et prendre connaissance des documents d’Appel d’offres pendant les heures ouvrables.
4. Les exigences en matière de qualification sont détaillées dans la section III du DAON :

* Avoir réalisé un chiffre d’affaires moyen des activités, certifié par un expert-comptable agrée, durant les trois dernières années, d’un montant équivalent à : **4 000 000 MRU pour chacun des lots 1 et 3 et 6 000 000 MRU pour chacun des lots 2 et 4.** En cas de groupement, le chef de fil doit répondre à 70 % de ce critère. Pour avoir plus d’un lot le soumissionnaire doit cumuler le chiffre d’affaires demandés pour les lots à attribuer.
* Avoir réalisé avec succès, en tant qu’entreprise principale, au moins deux (02) projets de nature, de complexité technique similaire en volume et en nature durant les cinq (5) dernières années. Les expériences non attestées par un maître d’ouvrage public ou parapublic ou organisation internationale reconnue, ne seront pas prises en considération.
* Fournir une attestation bancaire, **par lot**, justifiant que le candidat dispose d’une capacité d’autofinancement pour ce marché d’un montant de **2 500 000** en MRU **pour chacun des lots 1 et 3 et 3 500 000 MRU pour chacun des lots 2 et 4** .
* Disposer d’un moyen personnel et matériel tel que décrit au RPAO.

**NB : un soumissionnaire peut être attributaire de plus d’un lot s’il a les qualifications requises.**

1. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d’Appel d’offres complet à l’adresse mentionnée ci-après Immeuble du MHUAT-5ème étage, Monsieur le Directeur Général des Bâtiments et Equipements Publics– MHUAT (**CMD-HUAT**), Tel : + (222) **45 2972 89** Nouakchott contre un paiement non remboursable de **10 000** ouguiyas (MRU) versées dans un compte au trésor public*.* Le document d’Appel d’offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais en utilisant le mode d’acheminement qu’ils auraient choisis*.*
2. Les offres devront être rédigées en langue **arabe** ou **française** devront être déposées à l’adresse suivante **: Commission des Marchés du Ministère de l’Habitat, de l’Urbanisme et de l’Aménagement du Territoire – KSAR OUEST lot n 58 :C extension château d’eau ; Tél : 45240149, Adresse mail :** [**cmdhuat@gmail.com**](mailto:cmdhuat@gmail.com) Nouakchott, Mauritanie au plus tard **le le mardi 24 mai 2022**À **12 heures** TU. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, **le mardi 24 mai 2022.** À **12 heures 10 min** TU, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l’ouverture des plis, à l’adresse *: à* Monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics PRMP– MHUAT (**CMD-HUAT**), **KSAR OUEST lot n 58 :C extension château d’eau ; Tél : 45240149, Adresse mail :** [**cmdhuat@gmail.com**](mailto:cmdhuat@gmail.com) Nouakchott, Mauritanie.
3. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d’un montant de **150 000 MRU pour chaque lot valables** **120 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres ou un montant équivalent dans une monnaie librement convertible. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de de **90 jours***,* à compter de la date limite de dépôt des offres.

Signature : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Le Secrétaire Général